



Projet éolien du Plessier-Sur-Saint-Just

Forum d'information n°1 – Compte-rendu

Salle des fêtes du Plessier-sur-Saint-Just
Jeudi 19 janvier 2023

Sommaire

1. Introduction.....	3
2. Les participants.....	4
3. Synthèse des éléments présentés.....	5
4. Synthèse des échanges	6
5. Les prochaines étapes.....	17
6. Contacts.....	18

1. Introduction

Depuis 2021, la société ENERTRAG étudie la possibilité de développer un projet éolien sur la commune du Plessier-sur-Saint-Just. Une zone d'étude a été définie à l'Est de la commune, sur des parcelles privées.

Nous sommes au commencement de la phase de développement du projet éolien et nous débutons les études. Ces études nous permettent de vérifier la faisabilité du projet sur la zone identifiée, située à plus de 1 000 m aux habitations à la demande des élus. Elles sont réalisées par des bureaux d'études indépendants, experts dans les domaines de l'analyse environnementale, acoustique, paysagère et du vent.

Dans le cadre du développement du projet, nous avons organisé un premier forum d'information le jeudi 19 janvier 2023, qui s'est tenu de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes du Plessier-sur-Saint-Just.

Les objectifs de ce forum d'information étaient de :

- Vous présenter le projet éolien et les premières études qui se lancent cet hiver,
- Échanger autour de l'éolien en répondant à toutes vos questions,
- Recueillir vos attentes et besoins pour la suite en termes de concertation et d'information.

Vous trouverez ci-après les différents supports d'information présentés, la synthèse des échanges comprenant les questions et les remarques des participants ainsi que les réponses apportées par le développeur ENERTRAG.

2. Les participants

Ce forum d'information a rassemblé 9 personnes de la commune du Plessier-sur-Saint-Just :

- Monsieur Gérard BLUET, riverain
- Monsieur Stéphane COURBE, riverain
- Monsieur GAMAIN, 2^{ème} adjoint
- Madame Amandine HEROTTE, riveraine
- Monsieur Régis LAMBERT, riverain
- Madame Vanessa LEGUILLIEZ, riveraine
- Monsieur Jean-Jacques LEGUILLIEZ, riverain
- Madame LEFEVRE, 1^{ère} adjointe
- Monsieur Christophe LEFEVRE, riverain.

L'équipe d'ENERTRAG France était présente afin de répondre au mieux aux questions des riverains :

- Madame Pauline GUERIN, chargée de communication projets
- Monsieur Paul PELLET, Chef de projet
- Monsieur Paul RICOSSE, Responsable Concertation et dialogue territorial

L'équipe de l'agence Demopolis Concertation était présente pour faciliter les échanges et les prendre en notes :

- Madame Camille BARROT, Consultante
- Madame Lorette HAFFNER, Cheffe de projet

3. Synthèse des éléments présentés

Les participants au forum d'information ont eu l'occasion de s'informer sur l'éolien et le projet à l'étude, par le biais de différentes affiches :

- [Le projet éolien du Plessier-sur-Saint-Just](#)
- [L'étude des vents](#)
- [L'étude écologique](#)
- [Le cycle de vie d'une éolienne](#)
- [La concertation](#)



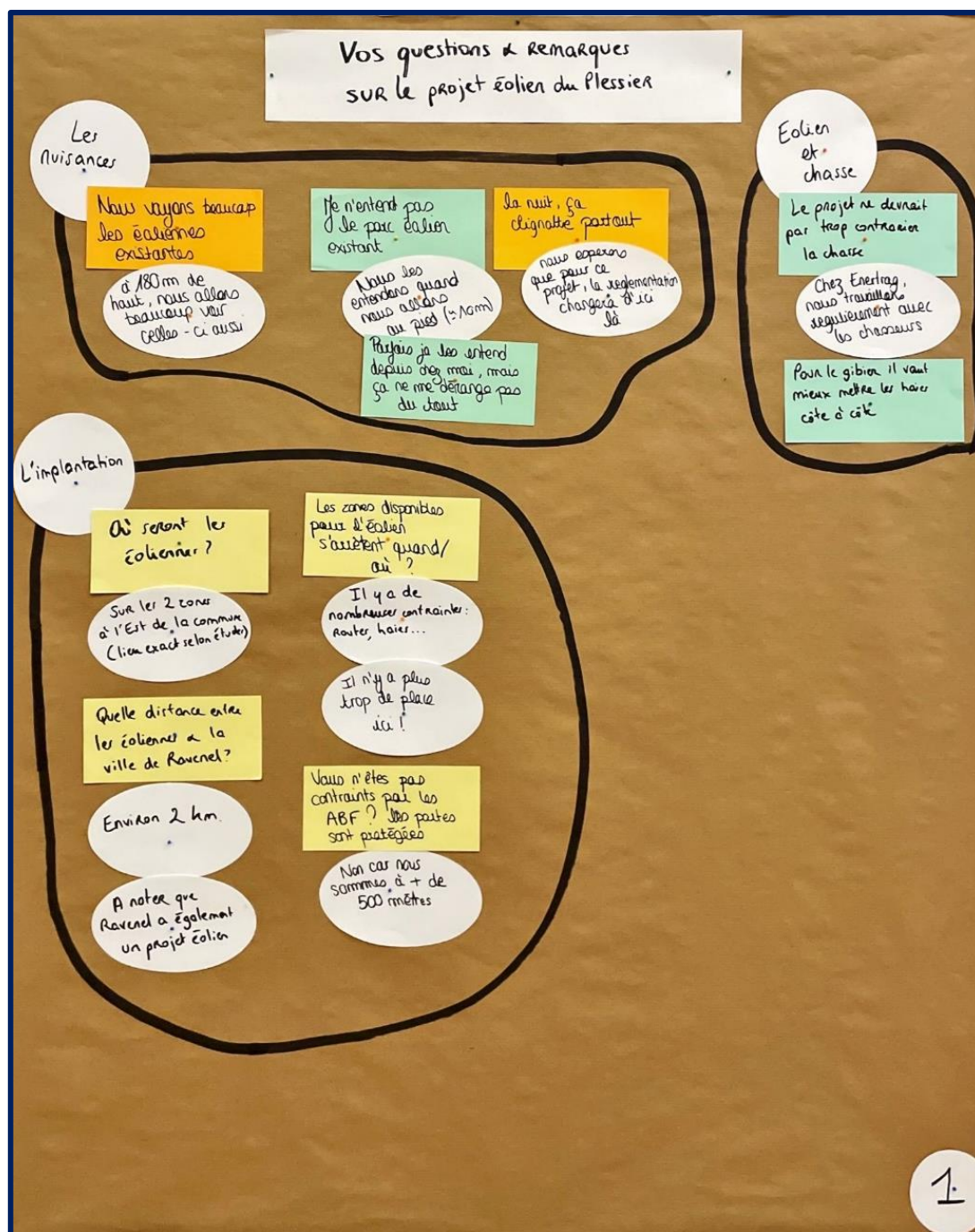
L'ensemble des informations diffusées est consultable sur la plateforme participative du projet à l'adresse suivante :

www.projeteolien-leplessiersursaintjust.fr

4. Synthèse des échanges

Les questions, remarques et propositions ont été collectées, et sont retranscrites ci-dessous.

4.1 Sur le projet éolien du Plessier-Sur-Saint-Just



Remarque d'un participant : « *Nous voyons beaucoup les éoliennes existantes. »*

Remarque d'un participant : « *A 180 mètres de haut, nous allons beaucoup voir celles-ci aussi. »*

Remarque d'un participant : « *Je n'entends pas le parc éolien existant. »*

Remarque d'un participant : « *Nous les entendons quand nous sommes au pied des éoliennes, à environ 10 mètres. »*

Remarque d'un participant : « *Parfois, je les entends depuis chez moi, mais ça ne me dérange pas du tout. »*

Remarque d'un participant : « *La nuit, ça clignote partout ! »*

Réponse d'ENERTRAG : « ENERTRAG a mis en place en Allemagne un nouveau système (DarkSky) qui permet que les éoliennes clignent seulement à l'approche d'un obstacle. La réglementation allemande impose d'ailleurs que toutes les éoliennes devront être éteintes à partir de 2024. C'est actuellement en phase de test en France. Nous espérons avoir le droit de l'utiliser en France d'ici la construction de ce parc. »

Question d'un participant : « *Où seront les éoliennes ? »*

Réponse d'ENERTRAG : « Les éoliennes seront installées sur la zone d'étude à l'Est de la commune. La zone est située à plus de 1 000 m des habitations à la demande des élus du Plessier. L'implantation exacte sera définie selon les études. »

Question d'un participant : « *Quelle serait la distance entre les éoliennes prévues et la ville de Ravenel ? »*

Réponse d'ENERTRAG : « Il y a environ 1,1 km. Il faut noter qu'il y a aussi un projet éolien en cours d'études sur les communes de Ravenel et Léglantiers : le projet Les Fleurs de Ravenel. »

Question d'un participant : « *Les zones disponibles pour l'éolien s'arrêtent quand/où ? »*

Réponse d'ENERTRAG : « Il y a de nombreuses contraintes qui limitent les zones disponibles : les routes, les haies, les habitations, etc. Les contraintes sont ainsi nombreuses sur le Plessier, et expliquent la location de la zone d'études – à l'Est et divisée en 2 portions autour de la départementale vers Ravenel (la ZIP, Zone

d'Implantation Potentielle). Il n'y aura plus de place restante à plus de 1 000 m aux habitations sur la commune. »

Question d'un participant : *« Vous n'êtes pas contraints par les Architectes des Bâtiments de France ? Car quelques portails sont protégés ici. »*

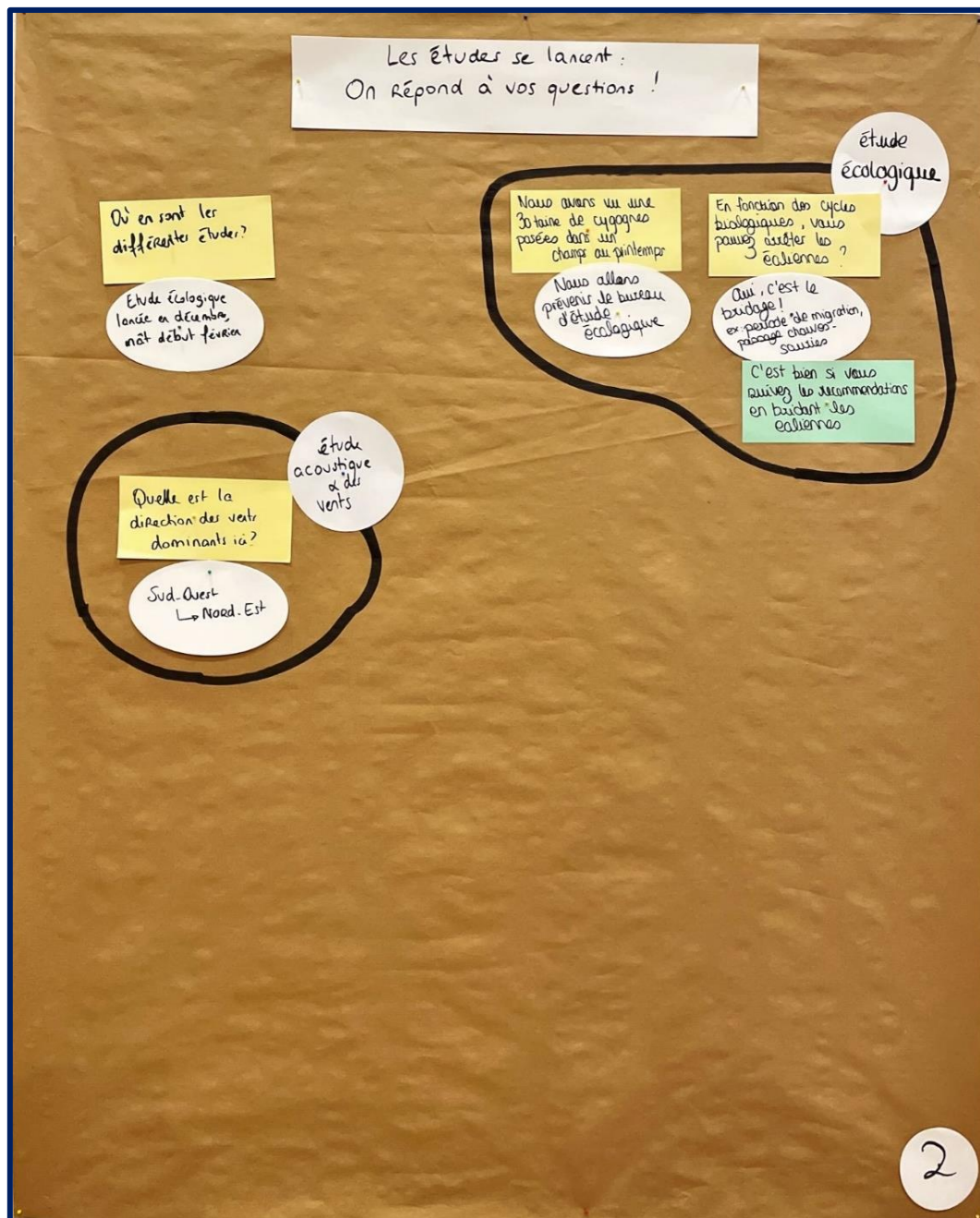
Réponse d'ENERTRAG : « Non car la ZIP se situe à plus de 500 mètres des portes protégées (Ancienne porte rue de Compiègne, porte rue du Moulin). »

Remarque d'un participant : *« Je pense que le projet ne devrait pas trop contraindre la chasse. »*

Réponse d'ENERTRAG : Chez ENERTRAG nous travaillons régulièrement avec les chasseurs, ce sera effectivement un sujet à travailler ensemble pour que nos activités se côtoient aisément. »

Remarque d'un participant : *« Pour le gibier, il vaut mieux mettre les haies côte à côte. »*

4.2 Sur les études



Question d'un participant : « Où en sont les différentes études ? »

Réponse d'ENERTRAG : « L'étude écologique a été lancée mi-décembre. L'étude des vents commencera avec la pose du mât de mesure, prévue fin janvier / début février. »

Question d'un participant : « *Quelle est la direction des vents dominants ici ?* »

Réponse d'ENERTRAG : « Les vents dominants ici soufflent depuis le Sud-Ouest vers le Nord-Est »

Remarque d'un participant : « *Nous avons vu une trentaine de cigognes dans un champ au Sud de la commune au printemps dernier.* »

Réponse d'ENERTRAG : « Merci de nous l'indiquer, nous allons prévenir les écologues du bureau d'étude spécialisé qui travaille sur ce projet. C'est en effet important de nous partager vos découvertes, constatations, etc. qui peuvent être très utiles pour nos études. »

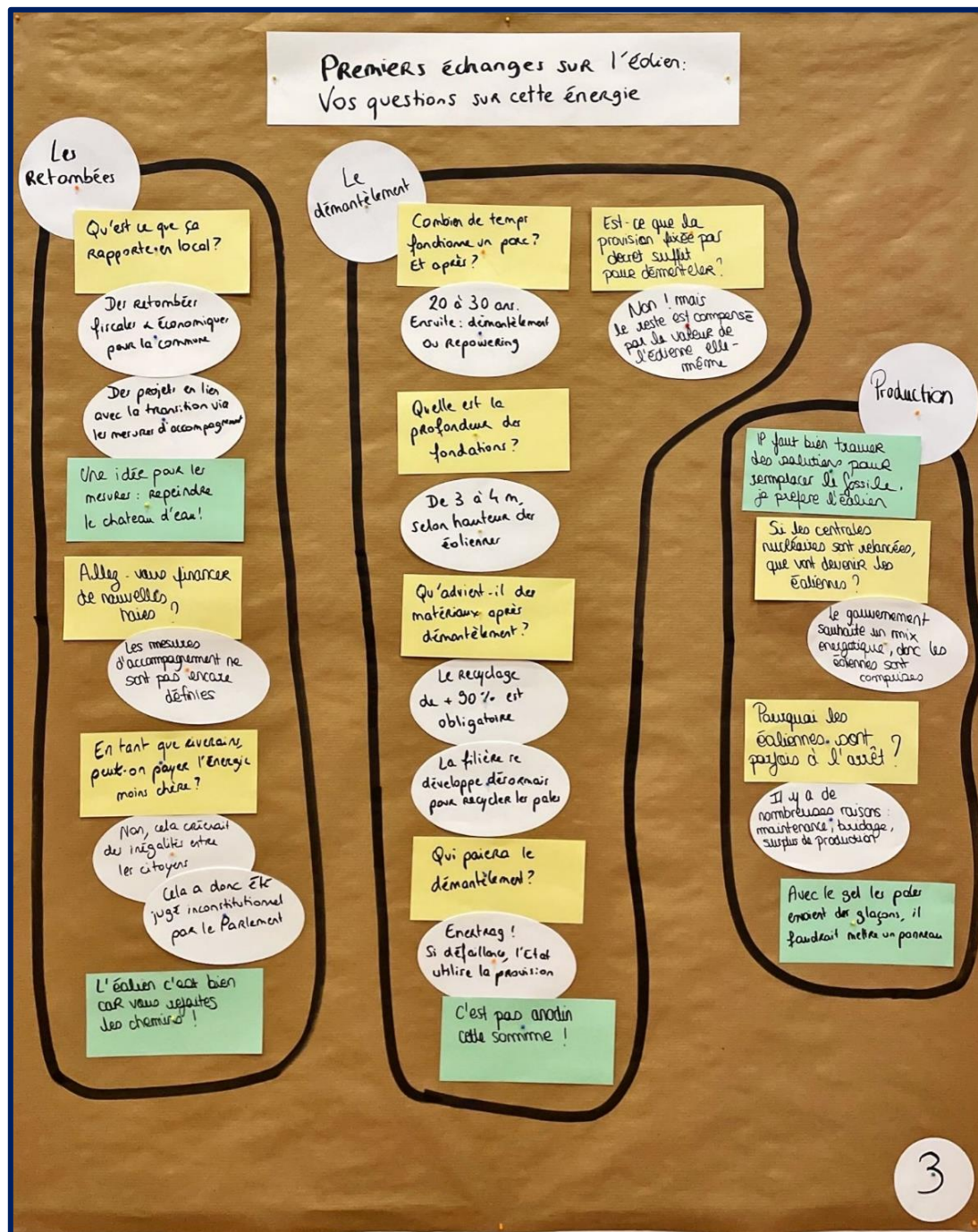
Remarque d'un participant : « *Cela fait 2 ans maintenant qu'on les voit s'arrêter, chaque année plus près du village.* »

Question d'un participant : « *En fonction des cycles biologiques, vous pouvez arrêter les éoliennes ?* »

Réponse d'ENERTRAG : « Oui, on appelle cela le bridage. Par exemple, en période de migration ou lors de moment spécialement propices à l'activité des chauves-souris, nous pouvons planifier un arrêt des éoliennes. Ces mesures sont prises en fonction des recommandations du bureau d'étude écologique. »

Remarque d'un participant : « *C'est bien si vous suivez les recommandations.* »

4.3 Sur l'énergie éolienne



Question d'un participant : « Qu'est-ce que cela va rapporter en local ? »

Réponse d'ENERTRAG : « Chaque projet éolien apporte des retombées fiscales et économiques pour la commune, ainsi que des projets en lien avec la transition énergétique via le financement de mesures compensatoires et d'accompagnement. »

Remarque d'un participant : « J'ai une idée pour les mesures : repeindre le château d'eau ! »

Remarque d'un participant : « Nous pourrions aussi faire une fresque sur l'environnement ou sur l'éolien. »

Question d'un participant : « Allez-vous financer de nouvelles haies ? »

Réponse d'ENERTRAG : « Les mesures d'accompagnement ne sont pas encore définies, cela sera à discuter dans les prochains mois. Mais nous prévoyons déjà des haies en mesure compensatoires. »

Question d'un participant : « En tant que riverains, peut-on payer l'énergie moins chère ? »

Réponse d'ENERTRAG : « Bien que cela nous soit très fréquemment demandé sur les territoires, ce n'est pas possible. En effet, nous sommes **producteur** d'électricité et non **fournisseur** d'électricité. De plus, seul l'État a le pouvoir d'agir sur les factures d'électricité des habitants. »

Remarque d'un participant : « L'éolien c'est bien car vous refaites les chemins ! »

Question d'un participant : « Combien de temps fonctionne un parc ? Et après ? »

Réponse d'ENERTRAG : « Un parc fonctionne entre 20 à 30 ans. Ensuite, il existe deux principales options : le démantèlement (retour à l'état initial de la zone d'implantation) ou le repowering (installation de machines de dernière génération). »

Question d'un participant : « Quelle est la profondeur des fondations ? »

Réponse d'ENERTRAG : « Les fondations font entre 3 à 4 mètres selon la hauteur des éoliennes, le choix des machines, le sol... »

Question d'un participant : « Qu'advient-il des matériaux après démantèlement ? »

Réponse d'ENERTRAG : « Le recyclage de plus de 90% des matériaux d'une éolienne est obligatoire en France. Les 10% restants correspondent aux pales, mais la filière progresse désormais pour les recycler. De premiers brevets ont notamment été déposés récemment sur une technologie de recyclage. Nous nous approchons ainsi toujours plus des 100% de recyclage ! »

Question d'un participant : *Qui paiera le démantèlement ? »*

Réponse d'ENERTRAG : « C'est ENERTRAG qui paiera le démantèlement à 100%. En cas de défaillance de la société, l'Etat utilise l'argent provisionné par la société au moment de la construction. A noter que cette somme est corrélée au nombre et à la puissance des éoliennes, et régulièrement réévaluée par l'Etat. »

Question d'un participant : *« Est-ce que le montant de la provision fixée par l'Etat suffit pour démanteler ? »*

Réponse d'ENERTRAG : « Non, mais le reste est compensé par la valeur des matériaux de l'éolienne elle-même. Les premiers parcs installés en France fin des années 1990 / début des années 2000 sont en train de vivre leur démantèlement ou leur repowering, nous commençons donc à avoir un bon retour d'expérience sur ce sujet. »

Remarque d'un participant : *« Ce n'est pas anodin la somme présentée ! »*

Remarque d'un participant : *« Il faut bien trouver des solutions pour remplacer l'énergie fossile, et parmi elles, je préfère l'éolien. »*

Question d'un participant : *« Si les centrales nucléaires sont relancées, que vont devenir les éoliennes ? »*

Réponse d'ENERTRAG : « Le gouvernement français souhaite tendre vers un mix énergétique dans lequel l'énergie éolienne et l'énergie nucléaire se complètent. Dans les prévisions, il n'est jamais question de remplacer totalement une énergie par une autre, mais d'améliorer l'équilibre de notre mix en faveur des énergies renouvelables. Mais dans tous les scénarios prévisionnels de RTE, il y a toujours au moins 50% d'énergies renouvelables. »

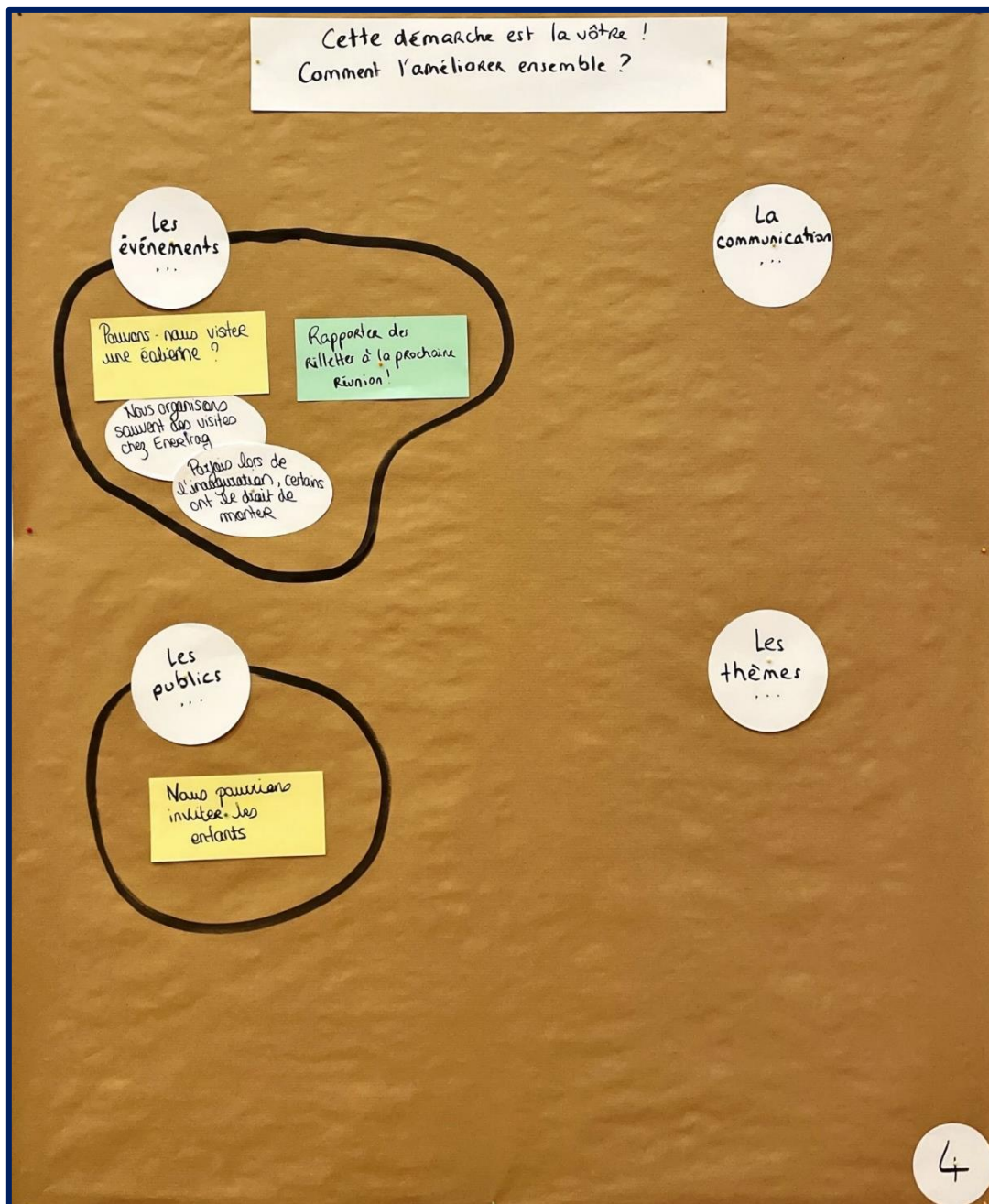
Question d'un participant : *« Pourquoi les éoliennes sont-elles parfois à l'arrêt ? »*

Réponse d'ENERTRAG : « Il y a de nombreuses raisons pour expliquer les arrêts d'éoliennes, dont : la maintenance (préventive ou curative) des éoliennes, le bridage pour protéger la l'avifaune ou les chauves-souris ou car les conditions de vents sont trop faibles ou à l'inverse dangereuses, ou bien plus rarement (l'éolien étant considérée comme une énergie prioritaire en raison de son bas coût et son bilan carbone) car l'Etat le demande en cas de surplus de production d'électricité. »

Remarque d'un participant : « *J'ai appris qu'avec le gel, les pales envoient des glaçons : il faudrait mettre un panneau pour prévenir les gens qui passent à proximité. »*

Réponse d'ENERTRAG : « Nous faisons également une étude de danger où toutes les possibilités sont étudiées. Le risque que vous décrivez ici sera donc étudié et des dispositions seront prises en fonction du résultat de cette étude. »

4.4 Sur la concertation et sa mise en place



Question d'un participant : « *Pouvons-nous visiter une éolienne ?* »

Réponse d'ENERTRAG : « Nous organisons souvent des visites de sites chez ENERTRAG. Les visites d'éoliennes se font généralement lors des inaugurations, où les visiteurs ont le droit de rentrer dedans, ainsi que le poste de livraison. Une telle visite serait tout à fait faisable dans le cas de la démarche autour du projet éolien du Plessier, nous disposons de plusieurs parcs en fonctionnement à 30-60 min de route d'ici. »

Question d'un participant : « *Et on peut monter en haut de l'éolienne ?* »

Réponse d'ENERTRAG : « Nous faisons régulièrement monter des gens, mais cela nécessite des personnes accréditées. Les élus et agriculteurs sont prioritaires, mais cela reste ouvert à tous dans la limite des places disponibles lors de l'évènement. »

Remarque d'un participant : « *Nous pourrions inviter les enfants.* »

Réponse d'ENERTRAG : « Effectivement, une mise en relation avec l'équipe pédagogique de l'école du Plessier est en cours, et nous aimerions vivement proposer un événement dédié aux enfants de la commune. »

Remarque d'un participant : « *Donc M. RICOSSE vous êtes de la Sarthe, à côté du Mans ? La prochaine fois vous nous ramenez les rillettes du coup !* »

Réponse de Paul RICOSSE : « *Bien sûr pas de problème !* »

Remarque de la 1^{ère} adjointe : « *Je ramènerai les baguettes.* »

Remarque d'un participant : « *Et moi les cornichons !* »

5. Les prochaines étapes

Les études de faisabilité ont débuté en janvier 2023 avec en premier lieu les études des vents et l'étude écologique. Les études acoustique et paysagère démarreront dans les prochains mois.

Dans le cadre de ces travaux, nous nous rencontrerons pour co-construire ces études. Parce que vous êtes les personnes qui connaissez le mieux votre territoire, nous solliciterons votre expertise pour construire un projet qui s'adapte le mieux aux spécificités de votre commune et qui soit pleinement bénéfique à tous.

Pour retrouver toutes les informations sur le projet, rendez-vous sur le site internet : www.projeteolien-leplessiersursaintjust.fr.

Vous pouvez également contacter Paul Pellet, Chef de projet ENERTRAG, si vous avez la moindre question ou information à lui communiquer.

6. Contacts

Pour joindre l'équipe projet d'ENERTRAG :

PELLET Paul

Mail : paul.pellet@enertrag.com

Tel : 06 75 03 54 09

Pour joindre l'équipe concertation de DEMOPOLIS :

GONZALEZ Mathilde

Mail : mathilde.gonzalez@demopolis-concertation.fr

Tel : 07 85 63 85 66

Ou rendez-vous sur le site internet du projet :

www.projeteolien-leplessiersursaintjust.fr